





LE MYSTÈRE  
DE L'ARMOIRE DE FER



Laurent Joffrin

LE MYSTÈRE  
DE L'ARMOIRE DE FER

Les enquêtes de Nicolas Le Floch,  
commissaire au Châtelet

BUCHET • CHASTEL

© Libella, Paris, 2024

ISBN : 978-2-283-04026-3

## LISTE DES PERSONNAGES

- NICOLAS LE FLOCH : marquis de Ranreuil, commissaire de police au Châtelet
- PIERRE BOURDEAU : commissaire de police au Châtelet
- LAURE DE FITZ-JAMES : princesse de Chimay, ancienne dame d'honneur de Marie-Antoinette
- AMIRAL D'ARRANET : ancien lieutenant général des armées navales
- AIMÉE D'ARRANET : maîtresse de Nicolas
- TRIBORD : son majordome
- GUILLAUME DE SEMACGUS : chirurgien de la marine
- AWA : son épouse
- LOUIS XVI : roi de France
- MARIE-ANTOINETTE : la reine, son épouse
- MARQUIS DE LA FAYETTE : chef de la garde nationale
- GEORGES DANTON : chef du club des Cordeliers puis ministre de la Justice
- COMTE D'ANTRAIGUES : agent des princes
- VICOMTE DE MORCENX : agent des princes
- FRANÇOIS GAMAIN : serrurier
- JACQUES MALLET DU PAN : publiciste
- JÉRÔME PÉTION DE VILLENEUVE : maire de Paris
- CHARLES HENRI SANSON : bourreau de Paris
- FRÉNAUD : policier au Grand Châtelet
- HENRI-ÉVRARD DE DREUX-BRÉZÉ : grand maître des cérémonies





# I

## TOURMENTS

« Parce que la religion est divine,  
doit-elle régner par la haine, les tortures,  
les meurtres ? »

VOLTAIRE

*Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1792*

Pourquoi diable avoir occis de si odieuse manière le deuxième valet du roi ? Dans la salle basse et malodorante du Grand Châtelet, toute chargée des horreurs de la question et des tourments de l'ancienne justice, le commissaire Nicolas Le Floch s'interrogeait en vain. Autour de lui, les instruments du bourreau composaient un décor macabre à souhait, pinces et tenailles disposées sur un étal souillé de sang séché, haches et couteaux suspendus

aux murs suintants, fauteuil à vis horizontale où l'on broyait les genoux des suspects, table de marbre à rigoles où l'on allongeait les cadavres sanguinolents.

C'était son ami Pierre Bourdeau, lui aussi commissaire au Châtelet, mais attaché à la Commune, qui l'avait affranchi, en dépit de leurs différends politiques, au nom de leur ancienne amitié. Le Floch servait la monarchie et Bourdeau la Révolution. Mais une complicité de trente ans ne pouvait s'éteindre comme une chandelle qu'on souffle avant de dormir. Bourdeau avait fait tenir à son ami un simple billet : « Mon cher Nicolas, il y a ici un cadavre trouvé ce matin dans les filets de la Seine à Sèvres qui devrait t'intéresser. Sa livrée est celle de la Cour et ses plaies suggèrent une fin criminelle. »

Ainsi, autour de Sanson, aimable bourreau qui faisait aussi office d'enquêteur légiste, ils miraient ce cadavre blême aux chairs amollies par l'eau de la Seine où il avait séjourné au moins tout un jour. Sanson avait dévêtu le corps pour opérer, prononçant à haute voix ses observations cliniques, que les deux policiers notaient dans le carnet relié de cuir qu'ils celaient toujours dans leur habit.

– Les poumons sont vides, l'eau n'y est pas entrée, ce qui montre que la mort est survenue avant l'immersion, remarqua Sanson. Il ne s'est pas noyé, il a été occis préalablement.

– Comment ? s'enquit Nicolas.

– De la plus horrible manière. Je vois des brûlures sur la poitrine, les ongles ont été arrachés, des plaies profondes s'ouvrent dans le dos et sur les cuisses. Et puis il y a ce bizarre renflement de l'abdomen.

– Que signifie-t-il ? interrogea Bourdeau.

– Nous allons le voir, répondit Sanson.

Le bourreau prit un couteau et incisa le ventre du supplicié. Une eau bilieuse et malodorante gicla de la blessure tandis que la peau tendue s'affaissait en se vidant.

– Voilà qui est singulier, s'exclama Sanson, c'est un tourment de l'ancien temps, quand nous obligeons le suspect à boire cinq ou six carafes d'eau bien remplies. Les aveux venaient vite.

– M'est avis, répondit Nicolas, que ce particulier n'a rien avoué. Sinon pourquoi lui infliger une telle série de supplices ? Brûlures, coupures, ongles arrachés, noyade lente, on croirait Damiens. Il n'y manque que l'écartèlement entre quatre chevaux !

– De quoi est-il mort ? demanda Bourdeau.

Sanson pointa de son couteau une plaie horizontale au niveau du cœur.

– Il a été achevé d'un coup de poignard, sans doute par la lassitude de ses questionneurs, qui ont abandonné la partie.

– Il n'a donc rien dit, reprit Bourdeau. Comment est-ce possible après tant de cruautés ? Qui peut résister à cela ?

– Cela arrive, rétorqua Sanson. Certains sujets résistent à tous les tourments, par courage ou par foi.

Quoique rompu aux macabres spectacles qui s'offraient régulièrement aux policiers, Nicolas frissonna. Tant de douleur, tant d'indicible mal, tant de courage lui serraient le cœur. Il avait connu de loin cette lamentable victime en livrée royale, qui

occupait la position enviée de valet du roi, charge toute d'application et de fidélité, qui ouvrait droit à belle pension et à lettres de noblesse. L'homme avait refusé de nuire à son souverain, ou à sa souveraine, à coup sûr. Nicolas se demanda si lui-même, jeté en pareil arroi, aurait résisté avec autant de bravoure. Puis son esprit se reporta sur les coupables. Quel secret tentaient-ils d'arracher à ce pauvre serviteur, qui vaille autant de perverse noirceur ? Voilà des coquins bien acharnés et donc bien dangereux. Ainsi le roi, déjà environné de périls, menacé par la populace, prisonnier dans son palais mal défendu, en butte à la haine des députés jacobins, devait-il encore affronter un danger invisible, subreptice et mortel.

– Nous n'en saurons pas plus avec ce cadavre, jeta Nicolas, qui commençait à trouver pesante la morbide énigme qui réunissait les trois amis dans ce cachot puant la chair en putréfaction.

Il était plus de midi, Nicolas se dit qu'un dîner ferait passer la sourde nausée qui commençait de l'étreindre. C'était aussi l'occasion de renouer dans leur taverne d'antan avec Bourdeau, qu'un différend politique avait éloigné, et avec Sanson, dont l'étrange métier, sans jamais altérer une humeur courtoise et pacifique, avait fait un précieux auxiliaire de police.

Les trois amis remontèrent à l'air libre, passèrent sous les voûtes du Grand Châtelet et marchèrent vers la rue du Pied-de-Bœuf, traversant la place de la Grande-Boucherie qu'un fort fumet de viande et d'abats signalait de loin. Ils poussèrent la lourde grille qui fermait le passage donnant sur la place et

entrèrent à main gauche dans une grande salle au plafond bas et courbé où, comme à l'habitude, une petite foule de bouchers, de journaliers et de forts des Halles était attablée par rames sur des bancs de bois.

– Mon cher Sanson, lança Nicolas pour entamer la conversation, te voilà bien désœuvré, depuis que notre bon roi a aboli la torture et que l'Assemblée se fait fort de protéger les suspects et de punir avec parcimonie. Ces droits de l'homme sont un fléau pour toi !

– Oh, ce n'est point ce qui m'inquiète ! Pour tout dire, je préfère servir les enquêtes plutôt que tourmenter les suspects. Combien en ai-je martyrisé qui n'avaient rien à se reprocher ! Je préfère opérer sur les morts que sur les vivants. N'est-ce pas le progrès dont nos députés se réclament depuis 1789 ?

– Certes, concéda Nicolas, qui préférait lui aussi le travail de limier à celui d'inquisiteur forçant des aveux. Mais alors pourquoi cette inquiétude ?

– Parce qu'un ami du genre humain, un certain Guillotin, triste engeance, a inventé une machine dont on m'a montré l'usage. C'est un mécanisme ingénieux qui fait tomber un lourd couperet sur la nuque des condamnés et les dépêche en quelques secondes, sans vraie douleur et sans fioritures. Elle permet de couper en deux les condamnés à un rythme effrayant, comme on imprime des affiches dans les ateliers des libraires.

– C'est tout de même mieux que la roue ou le garrot, et moins encombrant qu'un peloton

d'exécution, rétorqua Bourdeau, qui en tenait pour les idées nouvelles d'humanité et de sobriété des supplices.

– Mais que deviendront les bourreaux ? reprit Sanson d'une voix plaintive. N'importe quel quidam peut actionner cette machine. Notre savoir-faire se perdra, c'est toute une tradition qui va s'effacer, avec nos gages, de surcroît.

Les deux policiers ne purent s'empêcher de s'esclaffer. Ils n'avaient pas aperçu l'inconvénient d'une technique d'exécution conçue pour adoucir le sort des condamnés mais qui aggravait celui des bourreaux. Nicolas trouva la réponse.

– La situation politique ne cesse d'empirer, avança-t-il. Les amis jacobins de Pierre ne cessent de réclamer des têtes, d'exiger des punitions exemplaires, de vouer nous autres aristocrates à la lame d'une justice expéditive. Ta machine ira vite, certes, mais bientôt le nombre des exécutions compensera sa rapidité pour te donner de l'ouvrage. Tu perdras en qualité, mais tu te rattraperas sur la quantité.

Bourdeau ne goûta guère cette cynique prévision.

– Les patriotes ne sont pas des assassins, se récria-t-il, ils dénoncent les complots contre la nation. L'ennemi est aux frontières, je vous le rappelle, messeigneurs. Le peuple doit se prémunir contre les traîtres, voilà tout.

C'était un fait que depuis la déclaration de guerre, ourdie par les brissotins, qu'on nommait aussi les Girondins, les armées prussiennes s'ameutaient autour de Coblenz sous le commandement du duc

de Brunswick et menaçaient les places qui gardaient l'entrée en France. Nicolas jugea sage de briser là leur querelle.

– Nous sommes tous, le roi comme l'Assemblée, soucieux de la sûreté du royaume...

– De la patrie ! corrigea Bourdeau.

– De la patrie, soit, concéda Nicolas. Mais aujourd'hui, occupons-nous de chère. Le sort de la France ne dépend pas encore de nous.

Le tavernier s'approcha, ayant repéré ses anciens clients qui s'étaient faits plus rares.

– La pousse déserte les estaminets, lança-t-il, est-ce bon signe ?

– Les affaires reprennent, nous avons fait le vœu d'y revenir. Que nous proposes-tu, ami ?

– D'abord un pichet de ce vin de Chinon dont on vient de me livrer un tonneau par le coche d'eau.

– Fort bien, approuva Nicolas. Mais as-tu toujours ces tripes qui nous régalaient aux temps passés ?

– Si fait, monseigneur. Une panse bien pansue, odorante comme il faut, et cuite avec mes pieds de veau, mes carottes, mes poireaux, mes oignons et son clou de girofle. Le tout arrosé de vin blanc et d'un verre de calvados. En attendant, je vais quérir ce pichet.

Le patron se dandina vers sa cuisine d'où émanait une forte odeur, virevoltant entre les tables en dépit de sa forte corpulence.

– Voilà qui me requinquera, commenta Nicolas. J'ai beau en avoir vu, le martyr de ce pauvre valet m'a retourné les sangs.

– Ses tourmenteurs devaient chercher un secret bien lourd pour user de pareille sauvagerie, remarqua Bourdeau.

– Oui, reprit Nicolas. Je ne vois pas ce que ce valet pouvait bien savoir qui eût une si grande importance ; le roi et la reine vivent sous l'œil des gardes nationaux, des députés et des agents de l'Assemblée. Ils sont aux Tuileries comme deux oiseaux en cage, en pleine lumière et sous le regard de quiconque.

– Peut-être ne savait-il rien, tout bonnement, hasarda Sanson. C'est souvent le cas de ceux qui résistent à la torture. Ils résistent parce qu'ils ne peuvent pas faire autre chose.

Le patron interrompit l'échange en posant le pichet de chinon sur la table. Nicolas servit ses amis et remplit son verre.

– Messieurs de la pousse, l'émotion de Paris va-t-elle continuer ? demanda le gargonier. Elle n'est pas bonne pour les affaires.

– Elle continuera tant que le roi refusera les décrets de l'Assemblée, répondit Bourdeau. La guerre suppose des mesures d'exception. Il les refuse. Tout est là.

– Le roi ne fait que respecter la Constitution, qui lui laisse le pouvoir de gouverner, rétorqua Nicolas.

Louis XVI refusait de sanctionner les décrets qui attaquaient l'Église et prévoyaient le rassemblement à Paris des troupes fédérées volontaires pour aller au front. La monarchie voyait une menace dans l'arrivée de ces sans-culottes des provinces, de Marseille



notamment, tous exaltés de discours patriotiques et d'imprécations contre la couronne.

– Ces fédérés ont en tout cas importé à Paris un chant propre à exciter les ardeurs patriotiques, ajouta Bourdeau. Il s'est répandu en un éclair. On a commencé de l'appeler *La Marseillaise*.

– Nous le connaissons, précisa Nicolas, la Cour est en éveil. Il est fort entraînant, en effet, quoique fort sanguinaire. C'est un jeune officier de Strasbourg qui l'a composé, Rouget de Lisle. Il s'appelle en fait le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Mais comme les Marseillais l'ont entonné en entrant à Paris, il a pris ce nom fautif.

– Je vois que la haute police est vigilante, dit aigrement Bourdeau, toujours un peu marri d'être officiellement bloqué par ses origines roturières dans des tâches de basse police à ses yeux subalternes.

Peu soucieux de se prononcer sur ces affaires politiques brûlantes, le patron s'éclipsa et revint avec sa platée de tripes fumantes au parfum mélangé d'abats, d'oignon cuit et de clous de girofle saupoudrés. La discussion sur les événements en cours s'arrêta net, et les trois compères revinrent à leurs affaires policières, ragaillardis par les premiers effets du chinon au goût frais de vin nouveau.

– Voilà donc un double mystère, résuma Bourdeau. Comment ce pauvre valet a pu résister au tourment et pourquoi lui a-t-on réservé sort si funeste ?

– Ce peut être une affaire privée, avança Sanson, qui met aux prises des particuliers opposés par un litige essentiel.

– Pour sûr, dit Nicolas, mais en ces temps troublés, les explications politiques sont les plus vraisemblables.

– Les assassins ont supposé que ce martyr possédait des secrets qui leur seraient utiles, conjectura Bourdeau.

– Je ne puis me les représenter, reprit Nicolas. S'il s'agit d'un projet d'attentat contre la famille royale, ils avaient tout loisir de se renseigner sur les habitudes de la Cour par d'autres moyens plus faciles.

Un silence interrogatif s'installa, tandis que les trois compères faisaient honneur à la robuste cuisine de l'estaminet. Ils vidèrent la platée, commandèrent un deuxième pichet et, faute de solution plausible à leur énigme, devisèrent du destin de leur métier au milieu de la tourmente révolutionnaire. La police était écartelée entre ses diverses fidélités : au roi, qui détenait en principe les rênes du gouvernement ; à la Commune dont l'autorité nouvelle surplombait l'action des organes parisiens ; à l'Assemblée législative qui édictait les lois et dirigeait en fait le devenir du royaume. Il fallait aux argousins la subtilité de vieux diplomates pour se faufiler sans se perdre dans ce labyrinthe de sujétions contradictoires.

– S'agirait-il d'une affaire d'espionnage ? demanda Bourdeau. Peut-être quelque faction cherche-t-elle à surprendre les secrets du gouvernement. Elle a cru qu'un valet du roi en saurait quelque chose.

– Elle est dans ce cas bien ignorante, répliqua Nicolas. Les valets savent tout sur la vie intime des souverains, mais rien sur les affaires d'État. Ils sont

tenus à l'écart de tout conciliabule politique et de toute réunion du Conseil du roi.

L'aubergiste apporta le dessert, unique pour toutes les tablées, selon la coutume des tavernes. Il posa sur la table un pain perdu accompagné de marmelade d'agrumes et remplaça le pichet vide par un autre bien rempli.

– Manipulent-ils des papiers quelconques, ne serait-ce que pour les mettre à l'abri des convoitises ? interrogea Sanson, dont les facultés déductives avaient toujours frappé Nicolas.

– Pas plus, répondit-il. Les charges sont précisément réparties autour du roi. Ceux qui besognent les affaires privées sont à l'écart des affaires publiques. C'est une règle élémentaire de prudence. Ils ne savent même pas où se trouvent les papiers d'État.

Un silence s'installa pendant qu'ils achevaient leur repas, goûtant avec satisfaction le pain et la marmelade, bientôt accompagnés d'une liqueur de bénédictine et d'un café bien chaud. Sans qu'il en eût vraiment conscience, l'esprit de Nicolas vaticinait de lui-même à partir de la dernière réflexion de Sanson. Soudain une lumière se fit. Nicolas la contempla, examinant les facettes de l'hypothèse qui venait de naître, pour ainsi dire d'elle-même. Il reconstitua mentalement la courte histoire des dix jours qui venaient de s'écouler, si éprouvants pour le roi et pour la Cour. Une fois ce souvenir rappelé à sa conscience, la vraisemblance de sa conjecture lui parut solide. Une nouveauté dans le fonctionnement de la couronne avait été le produit de l'événement et c'est lui, Nicolas, qui en avait été l'agent

zélé. Certes, rien n'était sûr, rien n'était prouvé, c'était pure spéculation. Mais tout dans ce raisonnement se tenait, au cœur d'une monarchie humiliée et prisonnière qui devait trouver des expédients inédits pour se protéger.

– Mes amis, lança Nicolas tout à trac, je crois avoir la clé de l'énigme. Décidément, nos conciliabules sont fructueux.

Sanson et Bourdeau le regardaient en silence, la curiosité fouettée par cette déclaration impromptue.

– Alors ? interrogea Bourdeau. Vas-tu nous livrer ta conclusion ? Si nous avons contribué à la découvrir, nous devons savoir pourquoi.

– C'est sans doute lié à l'intrusion du 20 juin, lâcha Nicolas.

– Mais encore ? Quel rapport entre l'action du peuple aux Tuileries et ce meurtre de basse police ?

– Ce lien, mon cher, c'est l'armoire de fer !

– L'armoire de fer ? reprit Sanson. Quel est ce nouveau mystère ?

– Un mystère que vous devez jurer, ici et maintenant, de garder par-devers vous, comme une pierre précieuse. Je vous conserve ma confiance mais j'entends qu'elle soit bien placée.

Sanson et Bourdeau acquiescèrent en opinant du menton. Nicolas se dit que ses deux amis étaient trop proches pour le trahir un jour. Alors il entreprit de leur confier, en revenant sur l'événement du 20 juin et les dix jours qui venaient de s'écouler, le secret de l'armoire de fer.